

26.09.2023 - 15:15 Uhr

## Malgré la hausse des primes, les hôpitaux et les cliniques ne parviennent pas à couvrir leurs dépenses

Bern (ots) -

**H+ prend connaissance avec inquiétude de l'annonce de l'augmentation des primes pour l'année 2024. H+ exige un financement équitable et correct des soins. L'objectif doit être de garantir des soins de haute qualité et abordables pour l'ensemble de la population. Pour ce faire, il incombe maintenant à la politique de créer des systèmes de financement durables.**

La pression exercée par l'augmentation des primes d'assurance maladie est particulièrement forte, surtout pour la classe moyenne, en raison de la prime par tête, unique en son genre. Bien que les coûts de la santé augmentent également dans le domaine hospitalier, les raisons en sont multiples et souvent indépendantes de la volonté des établissements de soins: le changement démographique, la croissance de la population, les progrès technologiques et les nouvelles thérapies entraînent des traitements médicaux plus nombreux et plus coûteux. De plus, la pénurie de professionnel-le-s de la santé a un impact massif sur les coûts.

Un bien aussi central pour la société que la santé ne doit pas être uniquement considéré sous l'angle des coûts et de l'économie, comme cela se fait malheureusement depuis des années dans le débat politique. "La Suisse dispose d'un système de santé très bien développé et de grande qualité, avec un personnel motivé", souligne Anne-Geneviève Bütikofer, directrice de H+. "Les employé-e-s des hôpitaux et des cliniques ont par exemple assuré les soins de santé de la population suisse pendant la pandémie. Mais cette offre a un coût." C'est pourquoi un financement adéquat et correct des soins de santé est nécessaire, notamment par le biais de forfaits et d'une tarification à l'acte, y compris dans le secteur ambulatoire, ainsi que via le financement uniforme des prestations EFAS. Pour cette raison, H+ appelle tous les acteurs du secteur de la santé à mener ensemble une discussion sur la manière de garantir des soins efficaces et de qualité.

### **Le sous-financement met en danger les soins**

Les hôpitaux et les cliniques sont déjà soumis à une forte pression financière, qui ne fera que s'aggraver à l'avenir si rien ne change. Ainsi, les tarifs actuels ne couvrent plus les coûts réels, en particulier dans le secteur ambulatoire. L'inflation aggrave encore cette situation, car les tarifs ne sont pas automatiquement ajustés pour tenir compte de l'augmentation des coûts, laissant ainsi les hôpitaux gérer des frais supplémentaires conséquents. De plus, le législateur confie de plus en plus de tâches aux hôpitaux, pour lesquelles aucun financement adéquat n'est prévu en dehors des tarifs, comme la gestion des dossiers électroniques des patient-e-s (EPD), la tenue de différents registres tels que les implants de hanche et de genou, les mesures de qualité, ou encore la formation et le perfectionnement des professionnel-le-s de la santé. De plus, une bureaucratie excessive et des contrôles accrus entraînent une augmentation significative de la charge administrative, ce qui se traduit par des coûts plus élevés pour les hôpitaux, car davantage de personnel est nécessaire pour gérer ces multiples tâches. Le financement de ces missions légales est en partie assuré par les primes de l'assurance de base, bien qu'elles ne soient pas des prestations proprement dites de la loi sur l'assurance maladie (LAMal).

### **Les hôpitaux investissent dans le transfert du secteur stationnaire vers le secteur ambulatoire**

Malgré un sous-financement de 30 % dans le secteur ambulatoire, les hôpitaux développent toujours plus leur offre de soins ambulatoires, soutenant ainsi le transfert souhaité du secteur stationnaire vers le secteur ambulatoire que souhaite le politique. En effet, de nombreux traitements peuvent être dispensés de façon plus économique de cette manière. Par ailleurs, H+ plaide en faveur de la mise en place d'un système tarifaire ambulatoire approprié, comprenant des forfaits et le tarif à la prestation TARDOC. Les partenaires tarifaires ont élaboré les bases nécessaires à cet effet, et l'Organisation des tarifs médicaux ambulatoires (OTMA SA) regroupera ces éléments en un système tarifaire cohérent. En contrepartie, H+ attend des autorités fédérales, cantonales et des assureurs des tarifs permettant de couvrir les coûts, afin que les hôpitaux aient un avenir viable.

Contact:

Anne-Geneviève Bütikofer, directrice

Tél. : 031 335 11 63

E-mail: [medien@hplus.ch](mailto:medien@hplus.ch)